



Mairie de Saint-Lanne
Tel 05 62 317 043
Fax 09 70 322 666
mairie.stlanne@wanadoo.fr
Ouverture le mardi de 9h00 à 12h00

**PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 13 avril 2015 à 20h00**

En application des articles L.2121.7 et L.2122.7 du code général des collectivités territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Conseillers présents :

BAMFORTH John, CAPMARTIN Francis, CIBIN Sébastien, DEFAY Joëlle, DETHIER Jean-Louis, DITTMER Marie-Françoise, FERRE Corinne, MAURINO Philippe et SANTACREU Sandrine.

Conseiller excusé : BITOUN Danièle (procuration à Sandrine SANTACREU)

Mme DITTMER Marie-Françoise est désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal. Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

ORDRE DU JOUR :

- Vote des subventions accordées pour 2015
- Vote du Taux des Taxes 2015
- Vote du Budget Primitif 2015
- Fixation de la durée d'amortissement des travaux
- Réhabilitation de l'ancienne Mairie
- Aménagement du cimetière
- Questions diverses

Vote des subventions accordées pour 2015

Suite à la réunion de travail qui s'est tenue le 2 avril dernier, et après renseignements pris auprès du Greffe des Associations du département, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de n'attribuer de subventions qu'aux associations qui produiront copie de la dernière assemblée générale, la dernière composition du bureau tamponnée par les services préfectoraux accompagnée du récépissé, le dernier bilan, compte de résultat et budget prévisionnel.

Chaque association subventionnée a obligation de présenter les comptes chaque fois que la commune en fait la demande.

Aussi, pour 2015, l'assemblée décide d'attribuer (sur présentation des documents précités):

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| - Comité des Fêtes de SAINT-LANNE : | 1250 € |
| - Société de Chasse de SAINT-LANNE : | 350 € |
| - Association PELEYRE : | 200 € |
| - Louveterie du 65 : | 50 € |
| - ADMR : | 50 € |
| - Vic Montaner Gérontologie : | 50 € |

Vote du Taux des Taxes 2015

Mme le Maire rappelle les taux actuellement appliqués au niveau communal et présente les taux moyens des communes du département ayant moins de 250 habitants :

	Taux moyens 2014 pour communes -250 habitants	
	Commune	Département
Taxe d'habitation (TH)	10,25 %	13,46 %
Taxe foncière sur propriétés bâties (TFB)	0,77 %	10,84 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties (TFNB)	10,51 %	30,52 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	17,56 %	32,61 %

Mme le Maire informe l'assemblée qu'elle n'a pas voté le budget principal de la communauté de communes du Val d'Adour et du Madirannais, estimant que la majorité des services mutualisés et qui sont proposés aux Saint-Lannais se situent à plus de 20 km (cyberbase, office du tourisme, médiathèque, crèche, ...) et que cette fusion communautaire est subie et non pas souhaitée.

Pour 2015, les taux appliqués au niveau communautaire pour le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes du Madirannais sont :

- Taxe d'habitation : 9.55%
- Taxe sur Foncier Bâti : 6.25%
- Taxe sur Foncier Non Bâti : 21.2%
- Cotisation Foncière des Entreprises : 12.11%

Soit un produit collecté d'environ 34 000 € pour Saint-Lanne, sachant que le produit de l'ensemble de la communauté de communes est de 1 610 000 €.

La communauté de communes travaille actuellement sur la diffusion d'un prochain bulletin d'information qui traitera principalement de ce point.

Compte-tenu de la hausse des taux au niveau communautaire, et la commune ne pouvant transférer aucune charge qui permettrait de baisser les taux communaux, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas appliquer d'augmentation des taux pour l'année 2015.

Vote du Budget Primitif 2015

Le budget étant voté au chapitre, Mme le Maire donne lecture de l'ensemble des dépenses et recettes prévues en fonctionnement et en investissement, en tenant compte des excédents reportés (voir présentation du budget jointe en annexe).

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif à l'unanimité.

Fixation de la durée d'amortissement des travaux

Les communes doivent obligatoirement amortir les subventions d'équipement versées aux organismes publics.

Notre commune a enregistré des dépenses au compte 2041. Cela concerne des travaux d'électrification et de renforcement électrique effectués par le Syndicat Départemental.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'amortir ces subventions sur une durée de cinq ans.

De plus, M. AZAM, trésorier affecté depuis le 1^{er} janvier 2015 à Maubourguet demande au Conseil Municipal de délibérer comme il est impératif de le faire à chaque changement de comptable concernant l'attribution d'indemnités de budget et de conseil.

Considérant les services rendus par M. AZAM, receveur municipal, dans la confection du budget, et les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable qui sont demandées à M. AZAM, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide : d'allouer l'indemnité de budget au montant maximum (soit 30.49 € pour 2015) à compter du 1^{er} janvier 2015 et pour la durée du mandat de l'actuel Conseil Municipal, d'allouer l'indemnité de conseil au taux de 100 % à compter du 1^{er} janvier 2015 et pour la durée du mandat de l'actuel Conseil Municipal, et que les crédits nécessaires seront annuellement inscrits à l'article 6225 du budget.

Réhabilitation de l'ancienne Mairie

Suite aux réunions avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) et M. COUSIN (architecte), aux subventions obtenues pour une première tranche de réhabilitation, et aux résultats de l'appel d'offres, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de lancer la première tranche des travaux pour un bâtiment « clos et couvert » pour un montant de travaux hors taxes de 170 710 € comprenant le gros œuvre, la charpente/couverture et les menuiseries extérieures.

Les techniciens de la DDT, notamment M. Christian BOYRIE, nous assistent régulièrement et nous apportent leurs conseils avisés pour la réalisation de ce projet. Le poste de M. BOYRIE doit être supprimé (à Vic en Bigorre) en juillet 2015.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter une motion pour dénoncer la suppression de cet appui technique de proximité et demande le maintien du poste de M. Christian BOYRIE à l'agence du Val d'Adour de Vic en Bigorre afin qu'il puisse continuer à assister les communes du secteur, et notamment la commune de Saint-Lanne.

Aménagement du cimetière

Par délibération du 26 mars 2015, le Conseil Municipal a souhaité faire abattre les dernière sapinettes sur le côté Est du cimetière communal.

Dans la continuité des travaux, et après avoir pu prendre connaissance de l'ensemble du projet, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de faire installer par la Brigade Verte de la communauté de communes, une clôture d'un mètre cinquante de haut, en grillage métallique, qui sera renforcée par un écran d'arbustes à feuilles persistantes.

De plus, Mme le Maire propose de faire installer, temporairement, un brise-vue de type « brande de bruyère » sur une trentaine de mètres. Elle précise que cette dépense n'est pas imposée par le Code Général des Collectivités Territoriales et que le coût avoisine les 600 €. L'Assemblée délibérante décide à la majorité (1 contre – Jean-Louis DETHIER et 1 abstention – Joëlle DEFAY) d'autoriser cette installation temporaire. Le Conseil autorise, à l'unanimité, le Maire à acquérir les fournitures chez le moins-disant et à mandater toutes les factures liées à l'aménagement du cimetière à l'article comptable 2116.

Questions diverses

Entretien des chemins ruraux :

- Prochainement, des travaux d'entretien seront effectués aux chemins du Douillet et des Vignes.
- La campagne de curage des fossés est terminée.

Location du foyer :

Le foyer a été loué ce week-end du 10 au 13 avril. Dimanche 12, la municipalité a été prévenue de dégradations sur des biens communaux. Après constat entre les parties, les biens seront remis en état aux frais des loueurs.

Dépôt sauvage :

Mardi 7 avril, un dépôt sauvage d'immondices a été constaté au passage à gué, sur le Bergons, entre Saint-Lanne et Maumusson (Chemin de Menjarres). Une plainte a été déposée et une enquête est en cours.

Cérémonie du 8 mai:

Elle se déroulera à 11h et sera suivie d'un vin d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27.

BAMFORTH John	BITOUN Danièle Procuration à S.SANTACREU	CAPMARTIN Francis	CIBIN Sébastien	DEFAY Joëlle
DETHIER Jean-Louis	DITTMER Marie-Françoise	FERRE Corinne	MAURINO Philippe	SANTACREU Sandrine

Le Maire, Sandrine SANTACREU



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	87 787,00	0,00	43 400,00	43 400,00	43 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	16 500,00	0,00	15 826,00	15 826,00	15 826,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	28 550,00	28 550,00	28 550,00
658	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		133 287,00	0,00	88 276,00	88 276,00	88 276,00
66	Charges financières	4 650,00	0,00	4 380,00	4 380,00	4 380,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		138 237,00	0,00	92 656,00	92 656,00	92 656,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	37 240,00	0,00	94 833,15	94 833,15	94 833,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 662,00	0,00	3 070,00	3 070,00	3 070,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		38 902,00	0,00	97 903,15	97 903,15	97 903,15
TOTAL		177 127,00	0,00	190 559,15	190 559,15	190 559,15

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	190 559,15
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	50,00	0,00	297,00	297,00	297,00
73	Impôts et taxes	25 620,00	0,00	30 370,00	30 370,00	30 370,00
74	Dotations et participations	34 186,00	0,00	33 269,00	33 269,00	33 269,00
75	Autres produits de gestion courante	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des recettes de gestion courante		60 056,00	0,00	64 136,00	64 136,00	64 136,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	3,00	3,00	3,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		60 056,00	0,00	64 139,00	64 139,00	64 139,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		60 056,00	0,00	64 139,00	64 139,00	64 139,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	126 420,15
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	190 559,15
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	97 903,15
---	------------------

il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	8 000,00	0,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	600,00	304 476,14	304 476,14	305 076,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	230 000,00	933,60	0,00	0,00	933,60
	Total des dépenses d'équipement	251 000,00	1 533,60	307 876,14	307 876,14	309 409,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 463,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 463,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	257 463,00	1 533,60	314 876,14	314 876,14	316 409,74
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	257 463,00	1 533,60	314 876,14	314 876,14	316 409,74

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	316 409,74
---	---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	120 332,00	0,00	139 833,00	139 833,00	139 833,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	120 332,00	0,00	139 833,00	139 833,00	139 833,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1088)	1 800,00	0,00	1 815,00	1 815,00	1 815,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 800,00	0,00	1 815,00	1 815,00	1 815,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	122 132,00	0,00	141 648,00	141 648,00	141 648,00

SAINT LANNE - SAINT LANNE - BP - 2015

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	37 248,00		94 833,15	94 833,15	94 833,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 662,00		3 070,00	3 070,00	3 070,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		38 910,00		97 903,15	97 903,15	97 903,15
TOTAL		161 042,00	0,00	239 551,15	239 551,15	239 551,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	76 858,59
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	316 409,74
---	-------------------